

Le Maire

Strasbourg, le 13 MAI 2019

Monsieur le Président,

Par courriel en date du 31 janvier dernier, vous me questionniez sur l'état d'avancement du Plan Piétons adopté en 2012 par le Conseil municipal de la ville de Strasbourg.

Ce Plan Piétons comporte 10 actions :

1. Promouvoir la marche par des actions à vocation artistique et des supports de communication

Dès 2012 des actions ont été menées sur l'espace public à la Krutenau, place de l'Etoile. Celles-ci ont impulsé les modifications de la réglementation nationale en matière de marquage d'animations. Des plans de quartier avec des informations sur les temps de parcours piétons équipent les arrêts tram et bus. Plus récemment, la rue du Jeu des Enfants est devenue piétonne avec la participation active des riverains et commerçants. L'entretien reste dans le domaine associatif. Dès 2012 étaient également éditées des brochures décrivant différents parcours de découverte dans les quartiers de Strasbourg. Différents colloques sur le sujet ont été organisés à Strasbourg.

A noter que la collectivité est confrontée à la réglementation qui limite les marquages d'animation aux zones piétonnes et zones de rencontre. La question de l'entretien de ces marquages doit par ailleurs être posée.

2. Accorder plus de places aux piétons

Dans la charte d'aménagement des espaces publics de l'Eurométropole de Strasbourg, le principe de tendre vers 50 % (hors espace dévolu aux TC) de l'espace façade à façade aux piétons et cyclistes dans toute création ou rénovation de voies, a été intégré. Le quai des Bateliers et la rue des Juifs sont deux beaux exemples de cette volonté. A noter que l'association Piétons 67, au même titre que le CADR 67, participe aux réunions bisannuelles de présentation des projets de voirie et que les remarques constructives des associations sont prises en compte par les chefs de projet.

3. Désamorcer les conflits piétons-vélos par l'adoption de principes d'aménagements cyclables

Ces principes ont été adoptés dans la charte d'aménagement des espaces publics de l'Eurométropole de Strasbourg, document qui fait référence auprès de tous les maîtres d'œuvre mandatés par l'Eurométropole de Strasbourg. La collectivité a été plus loin sur ce sujet en implantant du stationnement vélo massifié aux abords des aires piétonnes, en créant un itinéraire malin pour les cyclistes pour traverser le centre-ville, en créant des vélorues légitimant la place du cycliste sur chaussée et l'éloignant des piétons, en



.../...

menant des campagnes de communication et en soutenant la réalisation par les Conseils de quartier d'une charte de cohabitation des différents usagers. La collectivité est très attentive au développement de la pratique des engins de déplacement personnel et des nuisances que cela peut générer sur les trottoirs.

4. Utiliser les documents d'urbanisme pour améliorer la perméabilité piétonne du territoire

L'élaboration du PLUi a été l'occasion de renforcer la place du piéton dans les documents d'urbanisme. Une OAP (orientations d'aménagement et de programmation) thématique a été créée pour un meilleur maillage lors de la création de nouveaux quartiers. Chacune des OAP sectorielles est aussi l'occasion de garantir des perméabilités et un meilleur maillage piéton. Des emplacements réservés pour favoriser la perméabilité et les franchissements de coupures ont été ajoutés. Des terrains sont en cours d'acquisition comme à Koenigshoffen pour faciliter l'accès à la future école Mentelin. L'Eurométropole vient de répondre à l'appel à projets de l'Etat pour résorber les coupures avec douze dossiers déposés dont six sur Strasbourg.

5. Instaurer le « 1% piétons » à l'occasion des projets TCSP

Systématiquement, les cyclistes et les piétons sont pris en compte dans les projets TCSP. En matière de rabattement ou de diffusion à partir des nouvelles stations, les piétons sont pris en compte au coup par coup, en fonction des besoins (piétonisation de la Petite rue de la Course, prolongement du tram F, par exemple).

6. Généraliser la démarche de piédibus dans les écoles de la ville de Strasbourg

Plusieurs opérations ont été menées dans les années 2014-2015-2016. Des moyens budgétaires ont été alloués et des actions de communication ont été menées pour inciter et accompagner à la mise en œuvre de piédibus, mais sans rencontrer de succès suffisant auprès des parents pour que l'action se pérennise grâce à leur implication.

7. Renforcer la perméabilité piétonne sur les « axes 50 »

La collectivité est attentive à la vulnérabilité des piétons dans les traversées des voies à 50 km/h. De manière générale, des feux permettent de réguler ces traversées. Quand il n'y a pas de feu, nous cherchons par d'autres solutions à sécuriser ces traversées. Ainsi, par exemple, la traversée du boulevard de Lyon au droit de la rue d'Andlau se fait maintenant sur une voie contre trois voies auparavant. Sur l'avenue d'Alsace au droit du quai Mullenheim, les travaux en cours de marquage de bandes cyclables vont permettre de traverser la voie sur une voie contre deux auparavant. La suppression de la trémie voiture à l'entrée de Koenigshoffen va favoriser la traversée piétonne vers le glacis.

8. Mieux traiter les carrefours pour le piéton

Dans le cadre de la magistrale piétonne, les principaux carrefours ont été ou seront traités (rue du Maire Kuss, place d'Austerlitz, route du Polygone). Les carrefours devant l'école Louise Scheppler et près du Pont Pasteur ont été traités simplifiant et sécurisant les traversées, et donnant plus de temps de vert aux piétons et cyclistes. Ces carrefours emblématiques ne doivent pas cacher le travail régulier et les expérimentations menées par le SIRAC pour sécuriser les traversées piétonnes : coffret de décompte du temps,

ligne d'effet en amont des passages piétons, coffret mixte piétons/vélos, radars de feu,... Dans tous les nouveaux projets, les 5 mètres en amont des passages piétons sont dégagés pour améliorer la visibilité.

9. Traiter et planifier les ouvrages d'art stratégiques du réseau piétonnier

Le traitement des coupures urbaines est un élément important pour favoriser les courtes distances et l'usage des modes actifs. Sur la ville de Strasbourg, des passerelles comme celle du Heyritz ou les ponts créés pour l'extension du tram vers Kehl intégrant les modes actifs montrent l'effort fait par la collectivité en ce domaine.

10. Créer un réseau piétonnier magistral reliant les centralités des quartiers

Comme vous le mentionniez dans votre message, la première magistrale piétonne va s'achever avec le réaménagement de la rue du 22 Novembre et le tronçon Nord de la route du Polygone pour un montant total de 1,3 M€. La route de Vienne va être reprise avec la suppression d'une voie dédiée aux voitures. Ainsi, une qualité de cheminement sera alors réalisée de la gare centrale de Strasbourg jusqu'à la place du marché de Neudorf.

Par ailleurs, la politique strasbourgeoise pour le piéton ne se limite pas à ces dix actions spécifiques. La requalification urbaine d'espaces, notamment des places de la ville, l'aménagement des axes vélostras permettant la séparation des modes et canalisant les vélos, les projets d'éclairage artistique des espaces de transition ou encore, l'aménagement de parcours et agrès sportifs dans la ville sont des actions innovantes particulières à Strasbourg qui, même si elles ne sont pas directement liées au plan piéton, participent au développement de ce mode. Plus largement, la réduction du trafic automobile aide au développement de la marche, mode le plus sensible à la qualité de son environnement, qu'il soit sonore, olfactif ou visuel.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous apporter sur les actions passées en faveur des piétons. Le verre n'est pas complètement plein mais il est loin d'être vide.

Sachez enfin que le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA) a été adopté par le Conseil de l'Eurométropole le 1^{er} mars dernier. Il intègre la mise à jour du Schéma Directeur Vélo de 2011 et le Plan Piétons strasbourgeois qui est ainsi étendu à l'ensemble du territoire de l'Eurométropole. L'objectif est d'avoir une politique globale en faveur des mobilités actives, de mettre l'accent sur les services et les actions d'accompagnement et de cibler de nouveaux publics. Une action-phare, qui a démarré à titre expérimental sur l'année scolaire 2018-2019, est d'analyser avec les parents et enseignants de 5 écoles primaires de l'Eurométropole les enjeux d'amélioration des chemins domicile/école pour favoriser les modes actifs dont la trottinette, et ainsi favoriser l'activité physique des plus jeunes.

Enfin, dans le cadre de son Plan Vélo, l'Etat vient de lancer un appel à projets afin de soutenir la réalisation de passerelles et autres aménagements cyclables. La collectivité va y répondre, sachant que ces futurs aménagements seront également bénéfiques aux piétons.

Vous le voyez, nous considérons la marche comme le mode générique de tous les déplacements ; il doit être prioritaire dans les aménagements et son développement est l'indication de l'amélioration de la qualité de vie en ville. Nous savons pouvoir compter sur votre aide pour rendre Strasbourg et l'Eurométropole encore davantage favorables au piéton, c'est-à-dire tout simplement aux habitants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.



Roland RIES

MONSIEUR GILLES HUGUET
PRESIDENT DE L'ASSOCIATION
PIETONS 67
25 RUE DE BELFORT
67100 STRASBOURG